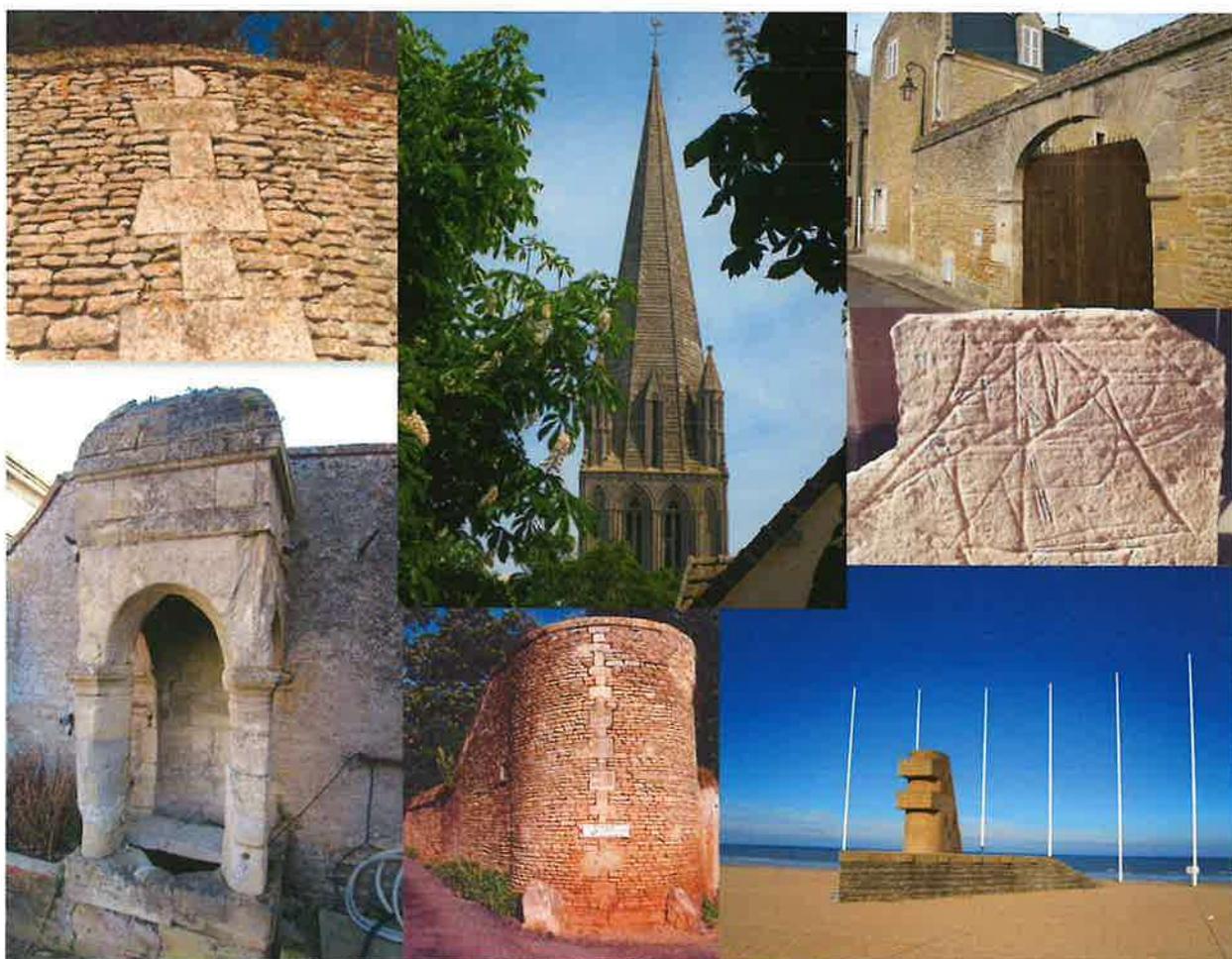
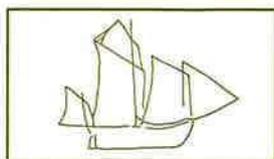


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



Bernières
Optique
Nouvelle



N° 43 - Décembre 2013

LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- **NOUS AVONS VECU LE 6 JUIN 1944 À BERNIÈRES**
Recueil de 104 pages, en bichromie, 32 illustrations.
Réédition à tirage limité. Format 21 x 29,7 cm 15€ REEDITION
- **BERTHELEMY** 15 €
Recueil de 24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité.
- **HISTOIRE D'UNE MAISON** 15 € NOUVEAU
Recueil de 48 pages en quadrichromie présentant l'histoire de 12 maisons de Bernières. Nombreuses illustrations.
- **MEMOIRE D'UNE ÉPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »** 9 €
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- **Pierre-Emile BERTHELEMY, Peintre des rivages normands** 28 €
Catalogue de l'exposition présentée au Musée Maritime de l'Île de Tatihou en 2007
Format 26 x 29 cm, en quadrichromie, 128 pages
- **CARTES POSTALES :**
Reproduction de cartes anciennes 0,60 € unitaire
Cartes contemporaines en quadrichromie 0,60 € unitaire
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie 0,60 € unitaire
- **L'ÉGLISE DE BERNIÈRES** 3,00 €
Agrandissement d'une carte postale ancienne
Format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- **ITINÉRAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIÈRES** 3,00 €
Plaquette sur l'église de Bernières en couleur réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie
- **CHEMINEMENT DES CANADIENS LE 6 JUIN 1944 DANS BERNIÈRES** 1,50 €
Livret de 8 pages en couleur et avec plan retraçant la progression des Canadiens le 6 juin 1944 dans les rues de Bernières
- **A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE BERNIÈRES** 1,50 €
Livret de 8 pages en couleur et avec plan pour parcourir un itinéraire jalonné de panneaux explicatifs faisant découvrir différents aspects de la richesse patrimoniale de Bernières

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - Une typologie des maisons rurales de Bernières
- 5 - Les activités de l'été 2013
- 6 - A la découverte de Louis Harant
- 8 - Nos cabines ... un véritable patrimoine à protéger
- 12 - Les inhumations dans les églises
- 18 - Les étrilles en cocotte de Cocotte
- 19- Mots et expressions du Normand parlé par les anciens marins-pêcheurs de Bernières
- 24 - Faits divers à Bernières

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptiquenouvelle.fr

Composition du Bureau:

●Président :

Jean-Paul MAYER

●Vice-présidents:

Jean CUISENIER

Annick FLOHIC

●Secrétaire:

Jacqueline BEEN

●Secrétaire adjoint :

Annie de GERY

●Trésorier :

Stéphane MANDELKERN

●Trésorier adjoint :

Pierre BESSON

●Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

●Rédacteurs:

Jacqueline BEEN - Jean CUISENIER –

Annick FLOHIC - Annie de GERY –

Jean-Paul MAYER

Imprimeur : Imprimerie Anquetil

312 616 550 B RCS CONDE

14110 Condé-sur-Noireau

Tél. : 02 31 69 04 26

Editorial



2013 s'achève et B.O.N. est toujours bien présente, forte de ses quelques cent-trente adhérents – à jour de leur cotisation! – et sans compter ses très nombreux sympathisants.

Vingt-deux années que votre association, selon son objet même, met en valeur le patrimoine historique, architectural et urbain de Bernières et le défend lorsque cela est nécessaire. Et le défend sans complaisance lorsqu'il le faut.

La nouvelle année qui arrive sera certainement celle de nombreux changements puisqu'elle sera celle des élections municipales.

Et si les listes des candidats ne sont pas encore bien définies au jour où nous écrivons ces lignes, que chacun sache que B.ON. demeurera dans son rôle purement associatif, tel que défini dans son objet social, mais saura également dénoncer et combattre toute atteinte au patrimoine bernierais.

Néanmoins nous sommes persuadés que chacun des candidats de quelque liste que ce soit, aura également à cœur de le défendre et le mettre en valeur. Et ainsi il trouvera B.O.N. à ses côtés !

En ces derniers jours de 2013, qu'il nous soit permis de souhaiter à toutes et tous de très joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une très bonne et heureuse année 2014.

Jean-Paul MAYER

UNE TYPOLOGIE DES MAISONS RURALES DE BERNIERES

Par Annick FLOHIC

Chaque année, B.O.N. poursuit la signalisation de lieux remarquables ou de bâtiments dignes d'intérêt dans notre village par des panneaux d'information en lave émaillée.

Dans son dernier programme, notre association avait prévu d'aborder le thème des maisons d'artisan complétant celui des villas balnéaires.

Parmi les quelques maisons de ce type subsistant à Bernières, une seule avait conservé tous ses éléments caractéristiques. Le panneau a été réalisé mais, entre temps, cette maison a fait l'objet de transformations qui en ont réduit en grande partie l'intérêt.

Restait une solution : un article pour mieux faire connaître cet aspect de notre patrimoine et peut-être, à l'avenir, éviter ce genre de mauvaise surprise qui n'est pas, loin s'en faut, un cas unique!

En se promenant dans Bernières, on peut assez facilement repérer trois types de maisons caractéristiques de l'habitat rural de cette bande côtière de la plaine de Caen à laquelle appartient notre village. Précisons d'emblée que nous ne sommes pas dans le Bessin mais dans cet espace bien particulier limité à l'est par l'Orne et à l'ouest par la Seulles. Cette précision est importante : le Bessin, lui, est bordé par la Vire à l'ouest et la Seulles à l'est.

Premier type: de grandes maisons à 2 niveaux sous comble, du XVIIIe siècle, dont la façade sur rue est constituée par le pignon. La façade principale est toujours orientée vers le sud, la maison tournant le dos aux vents du large et à la mer, considérée comme un élément hostile. On en rencontre surtout rue du Régiment de la Chaudière et rue Montauban, comme la Grande Sergenterie par exemple.

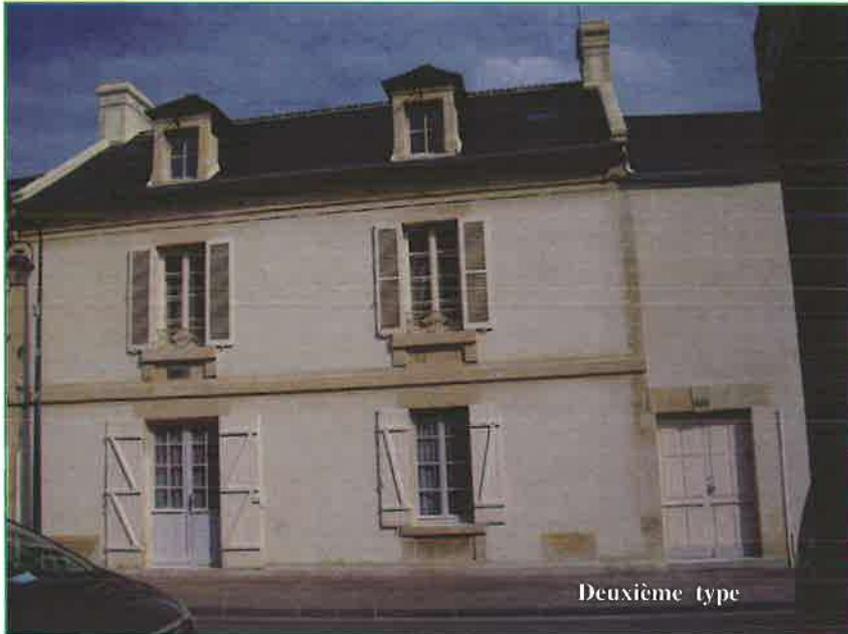


Premier type

Second type : des maisons dites « de bourg » (fin du XVIIIe et XIXe siècle). Un rez-de-chaussée et un étage, séparés par un bandeau horizontal ; des chaînages d'angle soulignant et ponctuant des façades assez hautes. Des toitures souvent pourvues de lucarnes¹.

Troisième type : de petites maisons, elles-mêmes caractérisées par trois éléments :

- un escalier extérieur desservant le logis familial au premier étage,
- un atelier situé en contrebas de la chaussée, totalement indépendant du logement,
- une courette desservant l'ensemble du bâtiment, où le dessous de l'escalier faisait généralement office de bûcher.



Souvent qualifiées à tort de « maisons de pêcheurs », ces habitations typiques de l'architecture populaire régionale apparaissent au tournant des XVII-XVIIIe siècles. Cela coïncide avec la modernisation des barques de pêche et l'intensification du cabotage entre notre côte et l'estuaire de la Seine, cabotage concernant surtout les produits de l'agriculture et de l'élevage.

A Bernières se développe la petite charpenterie de marine ; en particulier, les « pouliers » ou « poulieurs » fabriquent toutes les petites pièces qui entrent dans le grément des bateaux. Ces artisans sont nombreux car, assimilés aux gens de mer, ils échappent au service dans les armées et la marine royale. En fait, on ne peut les recruter puisque le service obligatoire n'apparaîtra qu'avec la Révolution. Il est donc évident qu'en cas de conflit, avec l'Angleterre par exemple - un grand classique de l'époque ! - ce recrutement s'avérait problématique !

En 1720, à Bernières, on compte 18 ouvriers charpentiers et en 1740, ce nombre s'élève à 24.

La seconde activité dans le village, bien que plus ancienne que la première, était le tissage du lin ou du chanvre dont le rouissage s'effectuait dans les mares résiduelles entre les bras morts de la Seules.

Par la suite, plus rarement, ces ateliers ont abrité des dentellières : la bonne exécution du travail nécessitait pénombre et humidité. En fait, la plupart des femmes s'y adonnaient chez elles,

assurant ainsi un complément de revenu.

Toutes ces maisons ont - ou avaient - des caractéristiques communes :

- Portes et fenêtres - ces dernières assez étroites - sont surmontées « d'un cintre délardé », taille qui allège le poids des linteaux.

- Au niveau du toit à double pente en tuiles, les pignons se terminent par des rampants « en escalier » dénommés « pas de chat » - « pas de moineau »... ou... « chaise de sorcières » ... permettant à celles-ci de s'asseoir pour se reposer pendant leurs expéditions nocturnes...

- Enfin, détail important, les murs ne sont jamais recouverts d'enduit mais traités « à pierre vue » ou « pierre beurrée ». Les joints



débordent sur la pierre, laissant visible le centre de celle-ci ; on ne « tartine » pas selon une erreur commise couramment et qui - là encore avec de bonnes intentions - par ignorance, défigure le patrimoine... Ceci est particulier à notre région et il nous semble nécessaire de le rappeler ici.

Il suffit d'ailleurs d'ouvrir les yeux sur des exemples qui ne manquent pas comme le mur du fief de Semilly, rue Nicole Denis, près de la porte d'embarcadère, (XVIe siècle) ou ceux des autres



Bernières-sur-Mer (Calvados) – Vieilles dentellières au travail

aujourd'hui... Préservons celles-ci d'une façon judicieuse en essayant de comprendre toute l'évolution de notre patrimoine architectural, de notre imposant clocher jusqu'aux plus humbles de nos maisons.

propriétés du village.

Terminons par quelques notes sur l'habitat des pêcheurs dont les situations professionnelles étaient très diverses. Mettons à part les propriétaires et capitaines de navires et penchons-nous sur la catégorie la plus précaire et la plus déshéritée : les pêcheurs à pied, contraints, jusqu'à la fin du XIXe siècle, de vivre parfois sous de vieilles coques de bateaux retournées, sur le haut des plages à l'abri précaire des dunes ou des falaises, Emile Zola y faisant allusion dans son roman «La joie de vivre ».

Les femmes cuisinaient sur les galets, élevaient comme elles le pouvaient toute une marmaille en haillons ; population souvent minée par le « calva » ou la tuberculose, essayant de survivre vaille que vaille entre deux tempêtes... A l'aune de cette classe sociale, nos artisans faisaient figure de nantis mais tous étaient soumis aux caprices d'une seule maîtresse : la mer ! Elle qui a bouleversé tant de vies et de destins, en rayant de la carte le port de Bernières par ses assauts successifs entre 1610 et 1640, obligeant ainsi les Bernièrais à développer et à perfectionner de nouvelles activités dont les traces sont encore bien visibles



Sources :

- * *Les maisons rurales du Calvados*, in *Maisons paysannes de France*.
- * Hervé Léguillon, *Bernières-sur-Mer : Des origines à la Révolution*, Imprimerie caennaise, Caen, 1927.
- * Emile Zola, *La joie de vivre*, Paris, 1884.

¹ Cf. B.O.N. n° 34 (juillet 2009), n°35 (décembre 2009) et n°36 (juin 2010) : Jean Cuisenier, *Ravalez vos façades, elles le valent bien*.

Les activités de l'été 2013

Comme chaque année, B.O.N. a organisé de nombreuses visites, du village menées par Annick Flohic toujours très entourée, les 6 et 20 juillet et les 2 et 4 août, de l'église commentées par Annie de Géry, les 7 et 21 juillet et les 4 et 18 août, jour du « vide greniers ».

Ces activités se sont poursuivies en septembre avec la venue, maintenant habituelle, des élèves du collège St Martin à Marquise dans le Pas de Calais, collège qui, au cours d'un séjour de quatre jours à l'UNCMT, visite les lieux de Débarquement. Cette année, 100 élèves de 3^{ème}, accompagnés de 6 professeurs, ont suivi Annick Flohic au travers du village et sur la plage où Nicole et Hervé Hoffer avaient ouvert leur maison pour des visites par petits groupes, visites qui, au dire des professeurs, ont profondément touchés ce jeune auditoire.

Au mois de novembre des « voisins » sont venus faire plus ample connaissance avec Bernières: l'Association Caen-Accueil, présidée par Madame Six, 26 personnes ont suivi Annick Flohic sous un vent inhospitalier, puis découvert l'église avec Annie de Géry.

Le même programme, mais par beau temps, a été suivi par 50 personnes d'une association douvraise, l'ALCD découverte du patrimoine local, présidée par Anne-Marie Durand.



la montée, difficile mais appréciée, du vieil escalier de pierre usé qui y mène et qui permet une superbe vue d'ensemble sur le chœur. La visite était complétée par l'intervention d'une comédienne: paysanne, femme de marin s'indignant devant l'attitude de la sculpture située dans ce chœur.

Bien entendu, les activités de l'été n'auraient pas été complètes sans les Journées Européennes du Patrimoine les 14 et 15 septembre. Deux centres d'intérêt cette année étaient proposés :

La visite de l'église avec accès au triforium, après



Pour la première fois le colombier de la ferme de la Luzerne était ouvert au public. Les visites détaillées se sont succédées le samedi après-midi et le dimanche, à un bon rythme... puisque plus de trois cents visiteurs ont été accueillis, auxquels un document couleur, très complet, était remis. La rareté de l'accès à ce superbe bâtiment, bien conservé, témoin d'une époque et de techniques anciennes, a attiré et intéressé les nombreux visiteurs, et les compliments pleuvaient !

Des membres du bureau de B.O.N. ont assuré ces multifonctions comme d'habitude avec enthousiasme.

A.de G.



A la découverte de Louis Harant

Par Jean-Paul MAYER

Depuis au moins le XIXe siècle, la Côte normande a attiré de très nombreux peintres par la qualité de sa lumière, par ses cieux si changeants, si purs et parfois si chargés, par les couleurs si particulières de la mer aux reflets de nacre. Parmi les plus célèbres, citons bien sûr Monet, Signac ou Courbet, mais également Eugène Boudin ou Charles Mozin.

La côte bernieraise n'a pas échappé à cet engouement et nombre de peintres de renom ou d'amateurs éclairés ne s'y sont pas trompés. Ils se sont pour certains fixés à Bernières, d'autres y sont venus régulièrement en villégiature. Village, mer, bateaux, plage ou cabines ont été pour eux source d'inspiration.

Artistes des temps passés ou contemporains, inutile de rappeler pêle-mêle à notre mémoire les Berthélémy père et fils mais aussi Deshaies, Zavaro ou Fredriksen, Patrizzi, Maudelonde ou Victor et Laure Tesnières ... Mais Louis Harant ?

Le hasard d'Internet nous l'a fait rencontrer.

Par la vente sur un site marchand, signalée par l'un de nos amis, de deux aquarelles, l'une représentant la plage de Bernières, l'autre la villa *La Cassine* et toutes deux datées des années 1880 ! Puis quelques temps après sur le même site, deux autres de la même veine. Et enfin, tout un lot, représentant tant l'église de Bernières que la plage à marée haute et basse, des effets de vagues, différentes villas dont *La Cassine*, ainsi que quelques communes avoisinantes.



« Bernières, Vue de la fenêtre de père un après-midi, août 1888 »

De bonne facture, ces d'aquarelles sont assez remarquables par leur composition, par la justesse de leurs teintes, par le rendu des détails et des mouvements suggérés et, pour nous Bernierais d'origine, de cœur ou d'adoption, par l'atmosphère si particulière de Bernières qui en émane.

De format 13 x 17,5 cm ou 17,5 x 25 cm, toutes sont monogrammées LH au recto, signées et légendées au verso de la main de leur auteur.

Qui était Louis Harant ?

Louis Pierre Henri Harant naît le 29 octobre 1854 dans une famille bourgeoise parisienne, son père Henri Emile étant propriétaire d'une importante maison de porcelaine¹ à Paris. Louis se marie à 24 ans, en 1878, à Sophie Philiberte Suzanne Château, de deux années sa cadette. Et deux ans plus tard,

en 1880, naît la petite Céline – qui épousera un monsieur Dardel et disparaîtra en 1962.

Toute la famille réside à Paris, mais son père Henri avec l'oncle Hippolyte, possèdent une villa de vacances à Bernières², à l'angle de la rue de la Mer – actuelle rue du Régiment de la Chaudière – et de la plage. Cette maison est connue à la fin du XIXe siècle sous le nom de *Maison Harant*³ puis à partir de 1924, sous celui de *Villa du docteur Parvu* (ou *Villa Parvu*) et enfin, avant la Seconde Guerre, sous celui de *Clos Anica*. Fortement endommagée lors du Débarquement et restée à l'état de ruine durant plusieurs années, elle est rasée à la fin des années 1950.

Ceci fera peut-être l'objet d'un article dans la série bien connue maintenant, *Histoire d'une Maison* !

Louis passe ses vacances d'été, en juillet et août, au moins entre 1886 et 1911, en grande partie à Bernières comme en attestent de nombreuses aquarelles, montrant avec sensibilité tout l'attachement qu'il éprouve à l'égard de notre village. Il peint *La Cassine* et la plage sous différents angles, à des heures différentes qu'il note très soigneusement au verso de chacune de ses œuvres. Ce qui ne l'empêche pas pour autant d'immortaliser Courseulles ou Reviers ! Une brève infidélité à Bernières cependant lorsqu'il passe le mois d'août 1890 au Crotoy, où sa famille loue la *Maison Vasseur*.

En l'état actuel de nos recherches, nous savons que les Harant possèdent la maison de Bernières au

moins jusqu'en 1912. Autre date certaine, celle de la disparition de Louis Harant en 1925.

Voici donc la primeur de nos recherches que nous continuons à mener sur ce peintre amateur et non moins éclairé, qui a su si bien transmettre ces images de Bernières des siècles passés.



Remercions ici l'équipe de B.O.N et notamment Myriam Moulin, pour les recherches archivistiques menées, ainsi que Ludovic Girard pour ses précieux conseils d'orientation dans ces recherches.

Note aux éventuels possesseurs d'œuvres de Louis Harant - et nous savons qu'il y en a ! - ou détenteurs de toutes informations le concernant ainsi que sa famille, merci de prendre contact avec B.O.N. afin d'étoffer cette monographie à venir !

¹ Cet article n'est que la préfiguration d'une monographie plus approfondie consacrée à Louis Harant, à paraître ultérieurement.

² Attesté sur le cadastre de Bernières en 1882.

³ Cette maison a servi d'hôpital militaire temporaire durant la Première Guerre. Cf. B.O.N. n° 32, juin 2008.

Nos cabines¹...un véritable patrimoine à protéger

Par Annick Flohic et Annie de Géry

Le spectacle inchangé de nos cabines a récemment orienté, après de longues recherches, le choix d'un cinéaste pour le décor idéal de plusieurs séquences d'un film à venir, « parce que cela n'a pas bougé ».

Il est vrai que depuis le dernier tiers du XIXe siècle, notre bord de mer s'est peu transformé et ce metteur en scène a été sensible au charme mais surtout à l'authenticité, voire à la poésie de ce rivage, à l'alignement de ces petites maisons de bois.



Cabines, patrimoine d'un siècle passé, qu'une tempête peut balayer²...

Ce joli alignement a été constitué sur la digue au fil des saisons depuis l'arrivée du chemin de fer en 1875³. C'est alors la grande époque des bains de mer, cette baignade longtemps considérée, d'après l'historien normand Alain Corbin, comme *une distraction réservée au peuple sans manières, puis réservée aux soins thérapeutiques*, engouement médical venu d'Angleterre depuis les années 1820.

A cette époque, on n'imaginait pas être sur la plage sans s'assurer un repli, un chez-soi. Les cabines étaient alors le cœur de l'animation estivale. On y lisait, on y tricotait (peut-être même y tricotait-on ces fameux maillots en laine ou en coton qui « s'allongeaient » si vilainement au sortir du bain !), les

¹ Cabine et non cabane comme le disent trop souvent les non-initiés à notre côte ! (Ndlr)

² Ann ROCARD, *Dernières nouvelles de cabines en bois*, Charles Corlet éditeur, 2005

³ Le Conseil général le 24 août 1868 « approuve la construction des chemins de fer départementaux dont le chemin de fer de Caen à Courseulles passant par Cambes, Mathieu, Douvres, Luc, Langrune et Bernières. »

peintres⁴, amateurs ou reconnus, sortaient leur chevalet et croquaient la marée basse, les charrettes de goémon ou les pêcheurs à pied ; les estivantes papotaient de cabine en cabine. De nos jours encore, essayez de vous déplacer rapidement sur la digue, c'est impossible ... A chaque cabine, un sourire, une nouvelle, un ragot, une rumeur vous attendent et triplent le temps du chemin à parcourir !

Elles restent, nos cabines, un lieu de vie, d'échange, de voisinage ou de refuge, on peut tout y ranger ou plutôt entasser, pelles, râteaux, coquillages souvenir, chaises longues branlantes ou fraîchement « rhabillées », revues ou crèmes solaires. On peut tout y faire sauf dormir, pourtant Ann Rocard, dans son charmant recueil de nouvelles inspiré par nos cabines, a su abolir toute interdiction !

Mais que rend cet alignement si caractéristique de Bernières ? Bien sûr, face à la mer les cabines ouvrent au nord par une porte vitrée mais, particularité, elles bénéficient d'une autre ouverture au sud où, les jours de grand vent, on peut s'abriter du sable et profiter néanmoins du soleil. Elles sont, contrairement aux cabines des stations voisines, permanentes sur la digue, on ne les démonte pas après la « saison », elles luttent seules contre les tempêtes hivernales et le paysage se prolonge l'hiver, joliment modifié parfois par la neige, second revêtement blanc.

Cet alignement qui paraît si permanent s'est constitué au fil du temps d'éléments qui ont bien varié en fonction de la mode balnéaire. Il y a eu la période « chalets suisses » à partir de 1880 environ, avec les débords de toit ornés de motifs, une ou deux flèches couronnant le faîtage. Puis vers 1920, époque à



Les cabines dans les années 30, sur la récente digue

laquelle les municipalités commencent à réglementer, un modèle ou plutôt des proportions uniques (ou presque) sont imposés. En 1934, elles sont encore différentes : on les a mises en couleur, même parfois leur toit, des couleurs souvent vives - l'une d'elles n'était-elle pas baptisée *Bouton d'or* ? - ce qui devait créer une joyeuse fresque vue de la mer !

Au cours des années 1939-1944, elles ont été bien maltraitées, l'heure n'étant plus aux plaisirs de la plage. En janvier 1941, un avis est lancé aux contribuables par les conseillers municipaux de Courseulles,

⁴ Louis Harant, résident de vacances à Bernières qui a laissé de nombreuses aquarelles des étés de la fin du XIXe siècle, ou les peintres Berthélémy, père et fils.

Saint-Aubin et Bernières qui ont décidé dans une réunion récente de ne pas faire payer la taxe d'emplacement des cabines pour 1940 ⁵.

En juin 1941, on note qu'il n'y aura pas de saison balnéaire. Contrairement à la tradition, il a fait beau le jour de la Pentecôte et puis voilà bientôt l'été mais sans cette fameuse saison balnéaire. En effet *le séjour des estivants et des colonies de vacances est interdit cette année dans les stations côtières pendant l'été 1941* ⁶ ; telle est la décision qui est adressée aux maires.

A cette période certains propriétaires ont démonté leur cabine, le bois de celles qui étaient encore en place a servi à étayer les tranchées creusées dans le sable et qui menaient aux mitrailleuses⁷ du mur de l'Atlantique.



Sur les photographies du Débarquement, aucune d'elles n'apparaît. Mais après la Libération, sur la digue, constante, toujours en place et qui les attend, elles reflourissent progressivement, toujours colorées. Cependant l'alignement en est plus court, elles ne montent plus sur la dune côté Courseulles.

Peut-être à cause d'une certaine anarchie dans cette reconstruction, le Conseil municipal du 6 juin 1979 adopte un règlement relatif aux cabines. Ce règlement précise qu'elles doivent être impérativement en bois, peintes en blanc, d'une emprise au sol de 2 m x 2 m, d'une hauteur maximale de 3 m ; les ouvertures doivent être parallèles à la mer, l'une au nord et l'autre au sud, le pignon orienté nord/sud, le toit à double pente de 45°, noir, blanc ou rouge, sa couverture en tôle ondulée étant proscrite. Un couloir de 50 cm doit être respecté entre deux constructions.

Un peu plus tard, comme dans d'autres stations, se forme en janvier 1996, l'Association des Propriétaires de Cabines de plage de Bernières (A.P.C.B.), détentrice, au travers de son règlement, de leur pérennité.

Cette pérennité est à nouveau brisée par la suppression de 50 d'entre elles (il en reste 116) fruit de l'urbanisation balnéaire de 1984, suppression qui a quasiment provoqué une émeute.

Le 26 décembre 1999, une nouvelle catastrophe s'abat sur elles : la tempête qui a éparpillé les lambeaux de ces chères petites constructions jusqu'au milieu du bourg en un spectacle consternant⁸. Après le

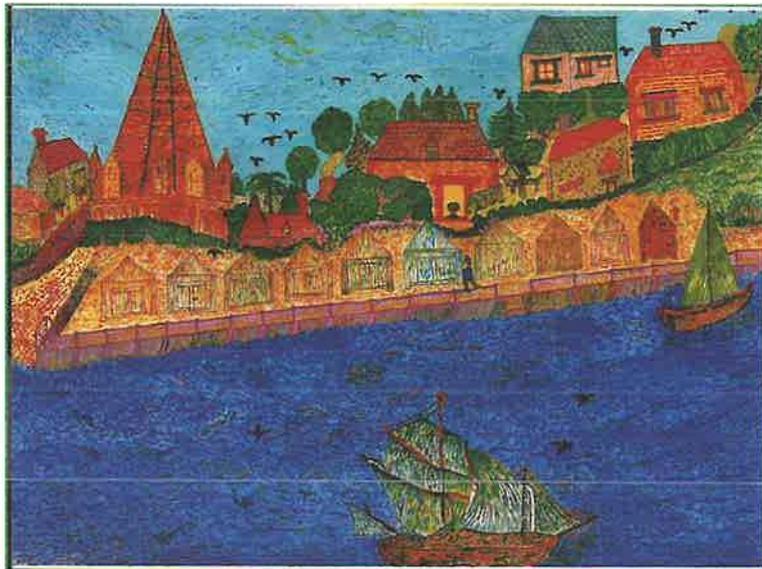
⁵ <http://merienne.j.y.free.fr/01bernieres>

⁶ id.

⁷ Propos recueillis auprès de monsieur Georges Regnault, témoin bernierais de cette époque

⁸ Cf. Bulletin B.O.N., n°17, juin 2000

passage de ce formidable coup de vent, seule une trentaine d'entre elles a péniblement résisté ! Eh bien, tel le phœnix renaissant à nouveau de ses cendres, elles ont presque toutes repris leur place en ce charmant alignement pour la saison 2000, les mêmes ou un joli clone; *les gens d'un cœur vaillant ont reconstruit plus beau qu'avant*, avec cette volonté, pour chacun, de conserver une histoire de famille, de perpétuer cette transmission de génération en génération depuis parfois l'arrivée du train en 1875 !



Ce patrimoine familial transmis est aussi un patrimoine communal avec ses vraies particularités. Il est toujours l'objet de l'attention de nombreux observateurs, peintres ou photographes⁹. Gardons précieusement ces « petits paradis » pour qu'ils ne deviennent pas « perdus ». Protégeons-les, protégeons notre digue, notre dune, la nature nous y aide déjà, elle qui reprend ses droits par endroit, sous l'œil vigilant des services municipaux et avec l'appui des finances de la commune ... Et ce sera bien ainsi.

Interprétation naïve des cabines par J.C. Jeanne



Avec beaucoup de force, *Les cabines*, par Jacques Deshaies

La plage de Bernières demeure, au-delà de ses cabines, un lieu de mémoire, « chargé » au sens chamanique du terme, pour les descendants des Vétérans issus des Peuples Premiers et venus du Canada en juin 1944. La plage fut pour eux un lieu de souffrance et de mort et l'immense émotion de leur communauté venue commémorer sur ce sable le 60^{ème} anniversaire du Débarquement fut un moment d'intense spiritualité que nous nous devons de respecter.

⁹ Jetraine.canalblog.calvados.com

Les inhumations dans les églises

Par Annie de Géry

A l'époque de la conquête romaine, la législation romaine impose, dans les villes comme dans les villages, la séparation du monde (de l'espace) des morts en nécropoles, de celui des vivants. Qu'en est-il advenu en Basse Normandie et à Bernières ?

Cette tradition, ces coutumes héritées des Romains vont se prolonger jusque au VI^e siècle en Basse Normandie. Au cours de l'étude de la nécropole de Martray, près de Giberville, des sépultures ont été datées des Ve et VI^e siècles. Dès la période du Haut Moyen Âge, rompant avec les cultures de l'antiquité tardive, les nécropoles sont progressivement abandonnées et un nouveau cimetière est implanté près des zones d'habitation. En effet à partir du VII^e siècle, on fait cohabiter les vivants et les morts. Commence alors aussi une plus grande individualisation des corps et l'usage du sarcophage. Sarcophage en pierre dont un exemple est visible dans l'église de Bernières, sarcophage d'enfant, taillé dans la pierre calcaire, sans aucun décor¹.

Avec la maturité du christianisme et dans un contexte de foi chrétienne qui peut nous paraître aujourd'hui naïve, un corps placé dans l'église, ou au plus près, permettait à l'âme un accès plus rapide au paradis. On veut des lieux de sépulture *ad sanctos* ou *apud ecclesiam* (vers les saints ou près de l'église) et les abords des bâtiments religieux sont progressivement transformés en cimetière qui devient, lui aussi, un lieu sacré. Les tombes sont donc regroupées au centre des villages, autour des églises qui s'édifient un peu partout.

Etre inhumé à l'intérieur de l'édifice ?

Quels sont les critères qui vont permettre la répartition des corps entre l'église elle-même et le cimetière qui l'entoure ? Alors que l'on croit généralement que les inhumations à l'intérieur du lieu de culte étaient réservées au seul personnel religieux, de nombreuses fouilles et les détails donnés par les registres paroissiaux montrent qu'elles ont aussi été attribuées en dehors des ecclésiastiques, à des personnalités locales, nobles, notables, mais aussi à de nombreux simples fidèles.

Les critères absolus d'exclusion peuvent être la mauvaise qualité de la vie religieuse du défunt, les excommuniés, les enfants morts avant d'avoir reçu le sacrement de baptême, les comédiens ou les

¹En 1971, lors de la pose du chauffage dans l'église, cinq sarcophages ont été mis au jour dans le sous-sol et en 1988, lors de travaux d'aménagement de ses abords, un ensemble de sépultures a été découvert (cf photo *in fine*). Lors de travaux menés en 1995 pour la mise en conformité de l'installation de paratonnerre sur le clocher (le premier paratonnerre avait été installé en 1893 après que la foudre ait frappé l'église en 1890), une opération a été menée par le Service Régional d'Archéologie de Basse Normandie, une fenêtre de 5m² a été ouverte au sud de l'église et une fouille manuelle a mis au jour 8 sépultures, 2 en caisson de pierre et 6 en cercueil de bois clouté. Dans le secteur étudié, la phase d'occupation allait du Bas Moyen âge au XVII^e siècle.

condamnés. Les critères pour une inhumation *intra-muros* peuvent être fixés par l'évêque, de même que l'emplacement, nef, bas-côtés, qui peut être marqué par le curé ; le chœur en effet était plutôt réservé aux prêtres et autres membres du clergé et, par exception, à certains laïcs.

En effet, ceux qui avaient fait des dons significatifs pour l'édification de l'église ou son entretien pouvaient obtenir en échange la concession d'une chapelle ou d'un enfeu pour y loger leur sépulture familiale; ces bienfaiteurs pouvaient aussi obtenir en concession une partie du sous-sol de l'église aux mêmes fins.

La partie non concédée du sous-sol de l'église permettait à des particuliers de reposer aussi dans l'édifice. Les demandes d'inhumation dans l'édifice se faisaient fréquemment sous forme testamentaire; la plupart des demandes étaient appuyées par une contrepartie financière et certains défunts ou leur famille ont ainsi pu choisir un endroit bien précis où ils désiraient être enterrés ; les places les plus proches des lieux les plus sacrés étant les plus recherchées, les emplacements à proximité du chœur ou de certaines statues étaient les plus chères, la zone sous l'autel étant, elle, « canoniquement » interdite. On retrouve des montants de contreparties financières dans les comptes de fabrique²: dans une paroisse de Haute Normandie, en 1690, la fabrique a reçu 9 deniers pour l'inhumation d'un enfant dans l'église; en 1759, ce sont 20 livres qui ont été versées pour l'inhumation d'une jeune fille. La femme d'un laboureur³ voulant être enterrée en bas de la chapelle de la Vierge a fait un legs à différentes confréries qui d'autre part "assisteront à son inhumation.

Mais les places ne sont pas toujours question d'argent. En effet étaient aussi pris en seule considération la notoriété du défunt, sa piété et ses qualités morales et chrétiennes ou une activité dans le cadre de la paroisse.

Ces «caveaux communs » n'étaient pas perpétuels et devaient être libérés pour les générations suivantes, les restes étant réduits et transférés dans des ossuaires. Les inhumations pouvaient aussi se faire sur plusieurs niveaux.

En dehors des considérations de rang, d'argent ou de qualités morales du défunt, l'inhumation à l'intérieur pouvait être justifiée, au cours d'un hiver très rigoureux par exemple, par l'impossibilité de creuser le sol gelé du cimetière. On cite ainsi une inhumation dans une église à cause « d'une trop grande quantité de neige ».

Comment étaient placés les corps ?

L'étude archéologique de l'église Saint-Pierre de Thaon permet, entre autres intérêts de recherche, de disposer de nombreuses données sur les pratiques funérairesⁱⁱⁱ. Un rapport détaillé établi à l'issue des campagnes de fouilles, sans entrer au cœur de l'étude des 317 sépultures mises au jour, nous aide à mieux appréhender leur organisation ainsi que la disposition des corps sous le pavement des églises (fig 1).

² Fabrique : Organe constitué de prêtres et de laïcs pour administrer les fonds de la paroisse.

³ Laboureur : jusqu'au XIXe siècle, le terme de laboureur désigne un paysan aisé, propriétaire de son exploitation, avec attelage et matériel aratoire, souvent fermier de superficies importantes qu'il loue. Exemple à Bernières, la famille Seigle, laboureurs, avait en fermage une grande partie des terres de la Luzerne.

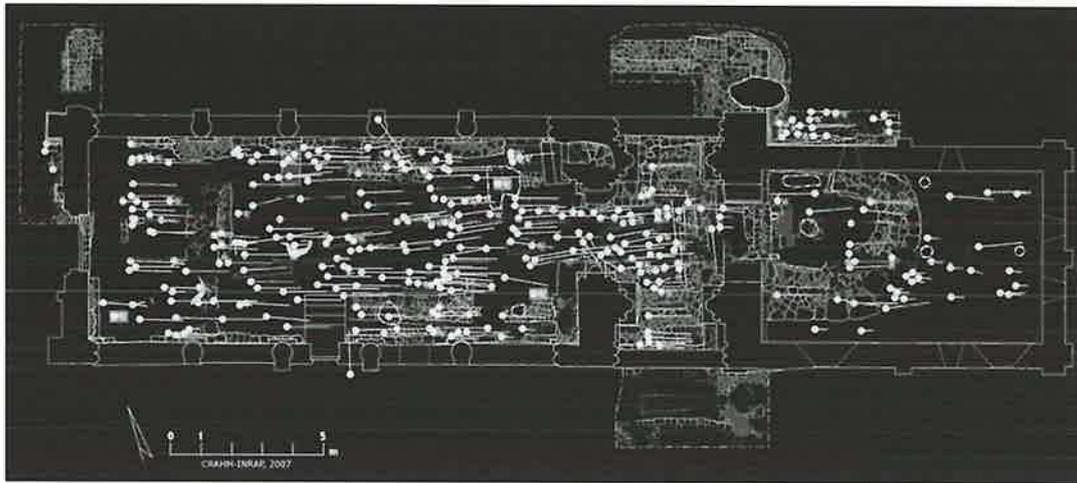


Fig. 1 : Dessin : CRAHAM-INRAP-2007 Plan général des structures et sépultures mises au jour à l'issue de la campagne 2007



Fig. 2 : Autre plan de répartition des sépultures dans l'église de l'Etoile, village de Picardie, au détour de fouilles par l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN).

Qu'en est-il à Bernières ?

A Bernières, comme dans la plupart des églises de village, on ne trouve pas ou plus de traces visibles, pas de plaque, pas de pierre tombale gravée. On avait déjà connaissance des inhumations, dans la chapelle nord de l'église, de membres de la famille Cauvigny, mais, la consultation des registres paroissiaux de Bernières, où sont enregistrés chronologiquement les baptêmes, les mariages et les inhumations (registres dits BMS), indique qu'un grand nombre d'autres inhumations ont eu lieu dans l'église même. En effet, les termes d'enregistrement des inhumations précisent très clairement: *inhumé dans l'église* ou *inhumé dans le cimetière* (Fig. 3 et 3 bis).

Si l'on y trouve fréquemment le nom de personnes qui ont été, à différents titres, proches du monde religieux - curés du village, obitiers, trésoriers de la fabrique, sacristains - on trouve aussi des noms qui ne sont pas associés à des qualités particulières, des hommes, mais aussi des femmes, des jeunes et des enfants⁴.

⁴Arch.départ. Calvados F5213

Le tableau suivant n'est pas un relevé intégral des BMS des XVIIe et XVIIIe siècles ; il cite quelques exemples des différentes catégories de paroissiens inhumés dans l'église avec quelques précisions qui y sont annotées.

DATE	NOM	OBSERVATIONS
1669	Jacques PHILIPPE	Au service de Mr de CAUVIGNY
1675	Une petite fille	
1679	Pierre AGOT	Laquais de Mr de CAUVIGNY
1680	Pierre GUILLEMETTE	Au service de Mr de CAUVIGNY
1680	Mr de CAUVIGNY	Dans la chapelle de la passion
1695	Nicolas NOEL	Curé de la paroisse
1697	Catherine BETOURNE	66 ans
1699	Garçon de 6 ans	Fils de Louis CAIGNARD nouveau converti
1730	Jacques LEMARCHAND	Curé de la Paroisse
1771	Veuve de Jean-Pierre BETOURNE	
1771	Jacques LEQUESNE	Laboureur, ancien trésorier de l'église
1772	Catherine LEQUESNE	Femme de Jean LETELLIER
1772	Frère RICHARD novice	Fermier de la dîme de Bernières
1773	Femme de Pierre BLIN	
1773	veuve de Jean DUMESNIL	
1773	Simon BROULT	Marchand -mareyeur
1775	Pierre PESTEL (fig 3 et 3bis)	Marchand poissonnier, ancien trésorier de la paroisse
1775	Madeleine GUILLEMETTE	Veuve de Jean BETOURNE, laboureur
	François BETOURNE	Curé de la paroisse, inh. dans le chœur

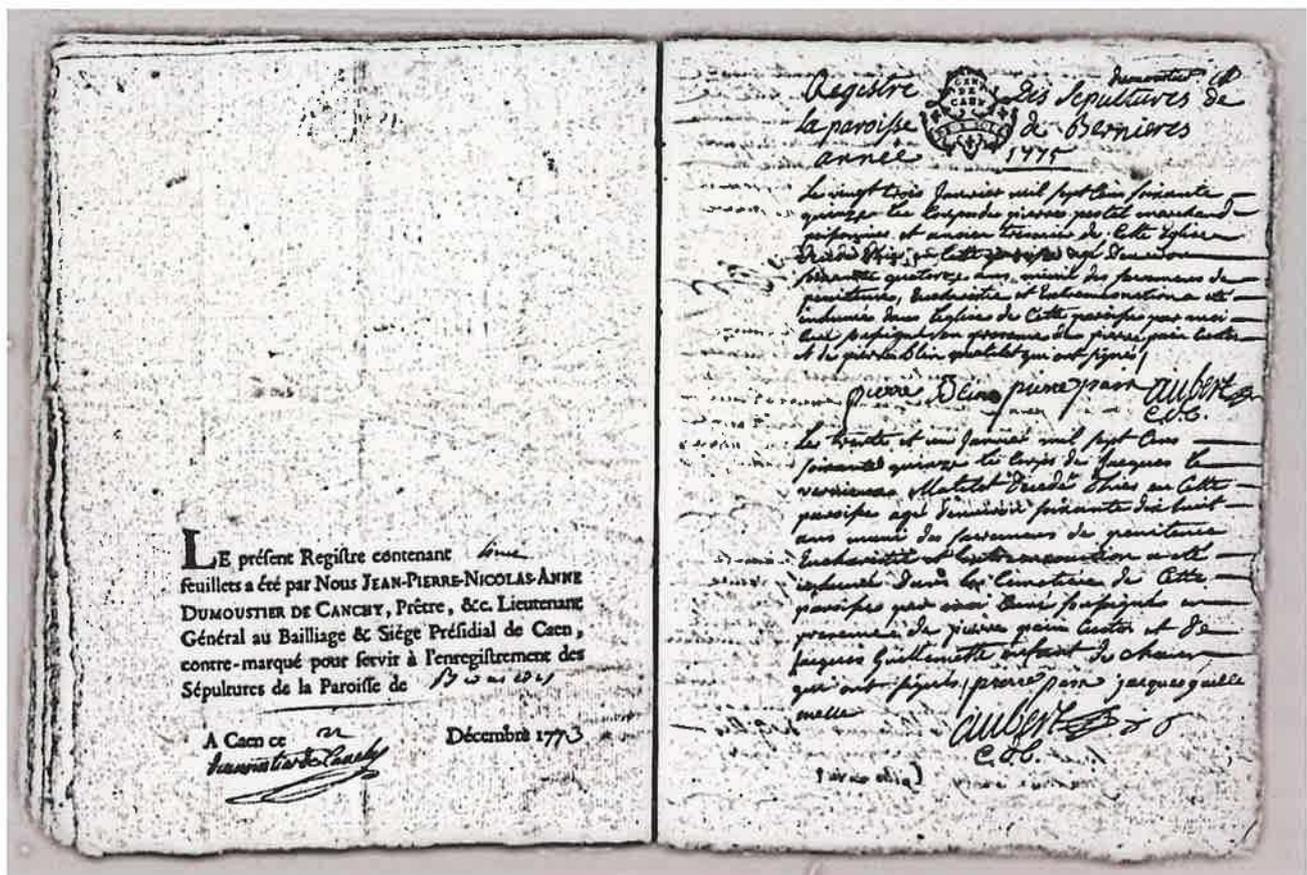


Fig. 3 : Premier feuillet du registre des sépultures de la Paroisse de Bernières pour 1775

année 1775

Le vingt trois janvier mil sept cent soixante quinze, le corps de pierre pestel marchand poissonnier et ancien trésorier de cette Eglise décédé hier agé d'environ soixante quatorze ans muni des sacrements de pénitence, Eucharistie et Extrême onction a été inhumé dans l'Eglise de cette paroisse par moi curé sous signé en présence de pierre pain,custor (sacristain)et de pierre blin, matelot qui ont signé

pierre Blin pierre painaubert⁵

Le trente et un janvier mil sept cent soixante quinze le corps de jacques le vernieux Matelot décédé hier en cette paroisse agé d'environ soixante huit ans muni des sacrements de pénitence Eucharistie et Extrême onction a été inhumédans le cimetière de cette paroisse par moi curé sous signé en présence de pierre pain,custoret de jacques Guillemette enfant de chœur qui ont signé/ pierre pain jacques guillemette

aubert

Fig. 3 bis : Transcription du premier feuillet (ci-dessus) du registre des sépultures pour 1775

On trouve dans ces BMS, parmi les inhumés dans l'église, nombreux défunts des familles Guillemette, Bétourné, Pestel, Lequesne, Seigle.

L'inhumation dans les églises mêmes, devient un fait courant jusqu'à la fin du XVIIIe siècle malgré un édit royal du 10 mars 1776 qui interdit, par mesure d'hygiène, cette pratique et prescrit même le transfert des cimetières en périphérie des agglomérations. Déjà à partir de 1730, nombreux cimetières sont transférés. La Révolution a repris cet édit, encore peu suivi d'effets, et incite fortement à déplacer les cimetières en dehors des zones d'habitation.

Mais bien avant cet édit, les paroissiens se plaignent déjà en termes bien imagés et documentés des nuisances liées à ces inhumations : *elles ruinent le pavé et, pire encore, à part ce défaut d'aplanissement des pierres du pavage sans cesse remuées...les maladies contagieuses font tous les jours mourir quantité de personnes qu'on enterre dans l'église, ce qui peut augmenter les contagionsLe remaniement des terres infectées par les corps morts répandent des exhalaisons dangereuses...se répandent dans l'église jusqu'à ternir les dorures du retable* ⁶. L'insalubrité est le résultat d'un constant remue-ménage de cadavres, de chair et d'ossements dans les églises au pavé inégal et mal joint ... *Dérangement continuel pour les fidèles : sols de l'édifice irréguliers, désagrément de - mauvais air- et de -puanteur.*

Un décret impérial du 23 prairial An XII (11 juin 1804) rappelle *qu'aucune inhumation n'est autorisée dans les églises, temples, synagogues, hôpitaux, chapelles publiques et généralement dans aucun lieu clos et fermé où les citoyens se réunissent pour la célébration de leur cultes*, le même décret, à visée de santé publique, réglementait l'aménagement des cimetières.

Ainsi, après l'interdiction des inhumations dans les lieux mêmes de culte et l'aménagement des cimetières entourant les églises, on transfère au XIXe siècle ces lieux d'inhumation hors des villages.

⁵ Il s'agit de Gilles AUBERT, curé de Bernières de 1770 à 1792, période révolutionnaire au cours de laquelle il émigre en Angleterre avec plusieurs centaines de prêtres, aidés par les marins de Bernières, après avoir refusé de prêter serment de fidélité à la Constitution civile du clergé (voir la plaque commémorative dans l'église de Bernières, sous le porche).

⁶ Extrait d'un arrêt du parlement de Bretagne, août 1689, Histoire de la Bretagne, <http://bretagne.com.fr>

A Bernières, dès 1810, le maire et le curé se renvoient l'insalubrité de l'air, le premier donnant pour cause les fosses que l'on ouvre trop souvent au cimetière et le second, les eaux stagnantes qui environnent le village. La question de la fermeture du cimetière est étudiée en 1828-29, mais c'est un nouveau Conseil municipal, élu en 1834, qui décide de la suppression, par mesure d'hygiène, du cimetière ancien et la création d'un cimetière (toujours actuel), hors de la commune. Le 10 mai 1838 la décision est prise d'achat et d'aménagement d'un terrain propice à servir de cimetière. Le terrain de M. Placide Berthélémy, de bonne taille, déjà entouré de murs est acquis pour la somme de 2200 francs. Le 25 mai 1839 a lieu la translation du cimetière ancien dans le nouveau. Les tarifs sont de 150 francs pour les concessions perpétuelles, de 45 francs pour les trentenaires et de 15 francs pour les temporaires (15 ans.)

Les dernières inhumations ont cependant encore eu lieu en 1840 autour de la croix du cimetière ancien, (toujours présente côté sud de l'église). Cet ancien cimetière n'est pas encore déblayé en 1845 et le préfet menace de ne pas donner la subvention de 1800 francs prévue pour les travaux de l'église si ce déblaiement n'est pas rapidement effectué.

Le nouveau cimetière est agrandi en 1896 par l'ajout de terrain dont la propriété est abandonnée gracieusement. Quant au cimetière ancien, il est lentement et imparfaitement aménagé en place de l'église. Le déblaiement des terres qui étaient en surélévation de plus d'un mètre s'est fait par étapes successives en 1845, 1850 1895⁷ !

Après les nécropoles éloignées des vivants, on a voulu, dès la fin du Haut Moyen Âge rapprocher les morts des lieux sacrés au point de les inhumer dans le sol de lieux de culte. Ces inhumations que l'on a souvent cru réservées au personnel religieux ou seigneurial, ont été en réalité beaucoup plus courantes. A partir du XIXe siècle, les lieux d'inhumation s'éloignent des espaces sacrés et les cimetières, nécropoles modernes, se séparent à nouveau des vivants.

Références :

Régis Bertrand , *Le statut des morts dans les lieux de culte catholique à l'époque moderne* , Rives nord-méditerranéennes [En ligne], 6 2000, mis en ligne le 22 juillet 2005, consulté le 17 octobre 2013 <http://revues.org/60>

ⁱⁱ *7000 ans d'histoire : Gestes funéraires de la préhistoire à nos jours en Basse-Normandie.*, éditions NEA, Condé-sur-Noireau, 2006.

ⁱⁱⁱ *L'Eglise Saint-Pierre de Thaon (Calvados)*, Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon - Les Fouilles archéologiques. http://vieilleeglisedethaon.free.fr; Archeo_Anthropo.htm



L'un des 5 sarcophages mis au jour dans l'église de Bernières en 1971 Cliché JPM

⁷ Extraits du manuscrit d'Hervé Léguillon : *La municipalité de Bernières au XIX^e siècle*, Archives communales.

Les Etrilles en Cocotte de Cocotte



Ingrédients pour régaler 4 personnes :

- * Douze belles étrilles vivantes
- * Quatre belles tomates émondées ou une boîte de pulpe de tomate
- * Une cuillère à soupe de concentré de tomate
- * Quatre grosses échalotes
- * Quatre belles gousses d'ail
- * Une petite botte de persil plat
- * Deux cuillères à soupe d'huile d'olive
- * 1 branche de thym
- * Quelques feuilles d'estragon frais ou séché
- * 40 cl de vin blanc sec
- * 10 cl de Calvados
- * Sel, poivre du moulin

Trois piments oiseaux ou une bonne pincée de poudre de piment de Cayenne

- Dans une cocotte verser l'huile d'olive et, pendant qu'elle chauffe doucement, couper les étrilles ... vivantes ... en deux puis les jeter dans cette cocotte et remuer jusqu'à coloration, les retirer et réserver.
- Mixer les échalotes et l'ail et les faire blondir dans le jus de cuisson des étrilles puis flamber avec le Calvados.
- Ajouter les tomates et le concentré, le persil ciselé, le thym et l'estragon puis le vin blanc, le sel, 2 tours de moulin à poivre et le piment.
- Laisser mijoter doucement une demi-heure à couvert avant de mettre les étrilles dans cette préparation.
- Laisser à nouveau mijoter 20 minutes à couvert, afin que l'intérieur de la carapace se vide dans la sauce pour l'épaissir.
- Munir les invités d'une curette, d'une cuillère et, par précaution, d'une large serviette...

Très bon appétit !

A noter que l'on peut associer un riz blanc pour profiter de la sauce.

Et pour accompagner ce plat, Cocotte vous recommande, elle aussi, un Beaujolais blanc, voire un Meursault mais aussi et pourquoi pas, un rouge assez léger tel un Chinon, un Saumur-Champigny. Ou mieux encore, ce merveilleux vin si peu connu et au prix si abordable, un Reuilly, à servir frais (mais non glacé !).

DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : découpez ou recopiez cette demande

NOM :PRENOM

ADRESSE :CODE POSTAL :VILLE :

TELEPHONE (S) :e-MAIL :

Demande mon/notre adhésion de membre actif : 16 € ou 23€ pour un couple

Retournez cette demande au siège de B.O.N.114, rue du Régiment de la Chaudière, 14990 Bernières s/Mer

Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau pour acceptation

Mots et expressions du Normand parlé par les anciens marins-pêcheurs de Bernières-sur-Mer

Par Jean CUISENIER

Ce glossaire est construit à partir des propos échangés entre marins-pêcheurs, en mer ou sur la plage de Bernières-sur-Mer, que j'ai entendus et auxquels j'ai pris souvent part lors des années 1945-1954, tels que je les ai retenus, conservés en mémoire, puis fixés par écrit.

Informateurs : Etienne Benoît, Félix Hautpoix dit « Mille-Gueules », Jim Lequesne, Roger Lequesne dit « Le Petiot », Emmanuel Louis-Philippe, Charles Louis-Philippe, Michel Louis-Philippe, Robert Louis-Philippe, Georges Regnault.

Sont omis les termes du vocabulaire maritime du français commun, tels que « ancre », « aviron », « mât », « voile », etc. Les marins-pêcheurs de Bernières les connaissaient. Ils les utilisaient couramment. Tous, en effet, avaient fait leur service militaire dans la Marine Nationale, au contact d'officiers formés à l'École Navale et en compagnie de matelots pratiquant d'autres parlers locaux. Plusieurs avaient exercé le métier de la grande pêche. Revenus auprès de leurs familles au village, à mi-carrière ou en fin de carrière, ces marins retrouvaient les anciens. Ils reprenaient alors l'usage du parler local, la seule langue de métier qu'ils avaient pratiquée au temps de leur jeunesse.

Les références, étymologies et points de comparaison que je mentionne proviennent, après étude critique de ma part, des sources que je signale en fin d'article.

Accore, ou *écore* : se dit d'une côte qu'elle est escarpée, d'un rocher sous-marin qu'il descend raide sur une *noe* (voir plus loin) ou sur une *fosse* (voir plus loin). Cf. le néerlandais *schore*, l'anglais *shore*.

Amont/Aval : se dit des vents du Nord-Est et de l'Est par opposition aux vents du Sud-ouest et de l'Ouest. Un adage dit : « *Vent d'amont/Peisson rond, Vent d'ava/Peisson plat* ». Les poissons ronds visés sont le maquereau et le hareng, les poissons plats, les plies, soles, limandes, turbots et barbues.

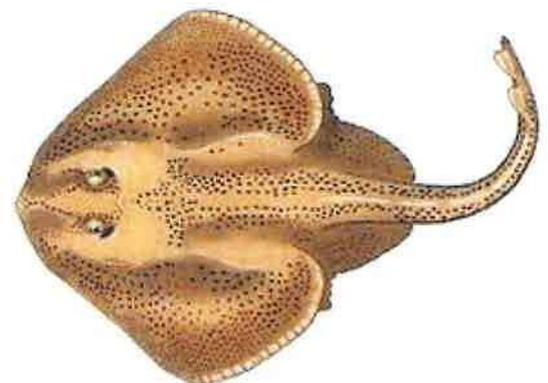
Amonter : hisser les bateaux en haut de plage, sur rouleaux de bois, pour éviter que la pleine mer ne les atteigne au risque de les remettre à flot.

Ange : espèce rare de grande raie dont la forme fait penser à un ange muni de ses deux ailes.

Appelet : ligne de fond en cordage, garnie de hains grésés sur peilles à intervalles réguliers. On distingue la petite *appelet*, destinée à pêcher sur sable le poisson plat, ou quelquefois un mullet ou un cabillaud, *boettée* de vers ; et la grosse *appelet* destinée à pêcher sur mare ou sur rocher de la raie, du congre, de la roussette et même du hâ, *boettée* de morceaux de poisson, de sèche ou de *peuque*.

Babè : grosse plie ou carrelet.

Bail (prononcer *baille*) : dans l'expression « À la bail ! », pour : « À



jeter à la mer !». Cf. vieux français *baille*, pour « eau ». Cf. l'anglais *bail out*, écopper.

Batè, pluriel **Batia** : en français standard « bateau ».

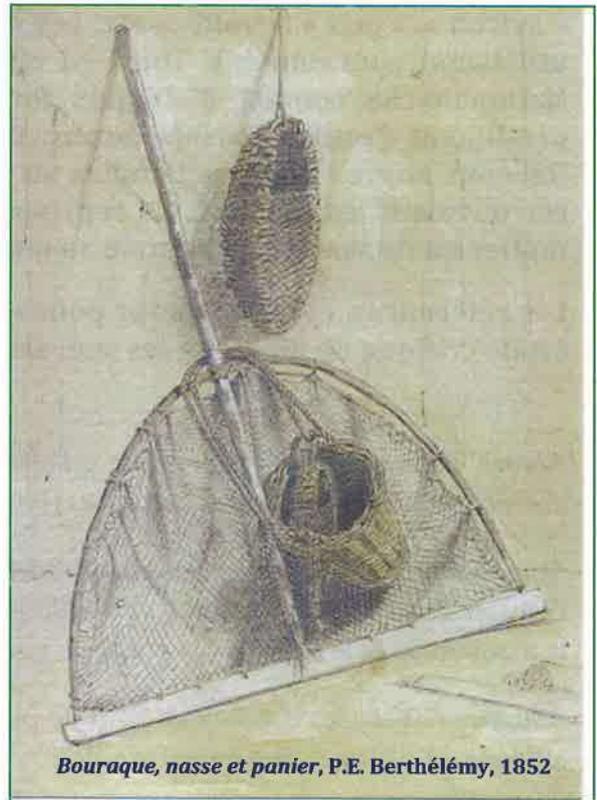
Borria : ensemble des petites bouées ou *flottes* amarrées par un cordage à un casier à homard ou à une ligne de casiers, destiné à hâler celui-ci ou ceux-ci à bord d'une embarcation depuis le fond rocheux sous-marin où ils ont été placés pour capturer ces crustacés. Voir *clai*. Emprunté au néerlandais *boeye*, bouée, à rattacher au francique **bauhhan*, signe.

Boëtte (prononcer *bêtte*) : appât utilisé pour les *appelets* (vers, sur le sable ; morceaux de poisson ou de pieuvre, sur le rocher). Cf. l'anglais *bait*, appât ; le breton *boued*, nourriture. On dit *boëtter*, pour exprimer l'action d'enfiler la *boëtte* sur les *hains*, comme en anglais *to bait*.

Bouquet : crevette brune (rose une fois cuite !) munie d'un rostre, *Palaemon elegans*, *Palaemon serratus*, habitant sur fond de roches et d'algues brunes.



Bouraque : filet gréé sur une forte pièce de bois plate taillée tout au long en biseau, d'une part, et sur une branche de coudrier fendue à-demi et façonnée en demi-cercle, l'ensemble fixé sur un fort et long manche de bois, d'autre part. Le bois du demi-cercle où le filet est fixé est aujourd'hui remplacé par un arc en fer galvanisé. On pousse ce filet sur le fond, à marée basse, pour pêcher le *cardon*, le *bouquet*, les *étrilles* à la nage, voire le picot, le turbot ou la sole. Nommé en d'autres endroits *bouteux*. Cf. en un autre sens *bourache* : *clai* d'osier dont on se sert pour la pêche au homard.



Bouraque, nasse et panier, P.E. Berthélémy, 1852

Brion : pièce de métal en forme de triangle à la pointe relevée, armant l'étrave et l'étambot d'un *picoteux* et contribuant à l'assemblage du bordé et de la semelle. Cf. le verbe normand *brier*, français standard « broyer », qu'on retrouve dans l'expression *pain brié*, pain à la pâte « broyée ».

Cache 1 : filet tendu sur des piquets, à mi-plage, perpendiculairement au courant du jusant, notamment pour pêcher le hareng à l'automne. On nomme aussi ces filets *harenguières*. Depuis La Rive jusqu'à Courseulles, la plage de Bernières était entièrement équipée de ces filets dès l'automne, jusque dans les années 1940 (cf. B.O.N. n° 40, juin 2012).

Cache 2 : pêche au filet flottant et dérivant. La *tessure* de filets est réglée de telle sorte que la ralingue portant les *flottes* reste immergée, celle portant les plombs, autrefois les pierres, tendant la nappe de filets à la verticale. Après avoir jeté le filet à l'eau en signalant son extrémité par une bouée gréée sur un orin, on lie au bateau, par un cordage ou halin, l'extrémité opposée de cette ralingue, et l'on veille, du bateau, à ce que le filet reste bien tendu. On pêche ainsi des poissons « ronds », *macaria* et harengs, de nuit et au lever du jour. Comme il n'y a pas à *marander*, par beau temps la veille est agréable. De bateau à bateau l'on s'interpelle. Et l'on chante.

Cache 3 : nuages chassés par le vent dans le ciel.

Cardon : crevette grise habitant sur fonds de sable, *Crangon crangon*. Terme particulier au littoral de Caen à la mer. Mot d'origine inconnue.

Claies : casiers à homards, tourteaux et étrilles, confectionnés en rameaux de bois tressés, taillés autrefois dans du coudrier ou, naguère, dans du tamaris.

Clin : Agencement des bordages d'une embarcation se recouvrant l'un l'autre au lieu d'être joints bord à bord. Les *picoteux* sont bordés à *clin*. Provient du néerlandais *klinkwerk* « bordage à clin », *klink*-étant le déverbal de *klinken*, signifiant river, boulonner.

Cordes: grosse *appelet*, parée pour la pêche aux raies, congres, roussettes, *hâs*.

Doris : embarcation légère à fond plat. Chargée à six ou huit unités sur les goélettes partant à la pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Mis à l'eau, le *doris* était armé par deux hommes, qui mouillaient les lignes sur les lieux de pêche. Moins bien adapté que le *picoteux* (voir plus loin) à la pêche côtière et aux rouleaux de vagues déferlantes à franchir, le *doris* était apprécié pour sa légèreté et la facilité avec laquelle on pouvait le charger sur des chariots pour remonter les plages à marée basse.



Dranet : petite *senne*, ou *rêts* en forme de poche, ouverte d'une quarantaine de mètres, que deux hommes traînent par les épaules à marée baissante, puis ramènent au rivage, pour capturer le poisson plat.

Drège : sorte de drague utilisée pour la pêche aux huîtres sur les bancs.

Etoles : algues brunes du genre laminaires, de deux à trois mètres de longueur ou exceptionnellement plus. Ainsi nommées par allusion à l'ornement de cou porté par le prêtre lors des cérémonies liturgiques à l'église.



Ève : ligne de rochers creusée de trous d'une demi-brasse à une brasse de hauteur, surplombant une mare, découvrant à marée basse de vive-eau, comme une minuscule falaise percée de grottes. Site qu'affectionnent étrilles, tourteaux et homards. Cf. en français régulier *ebbe*, ou *èbe*. Cf. le néerlandais *ebbe*, reflux, jusant.



Flottes : morceaux de liège percés d'un trou central qu'on ajuste à la tête des *rêts* (voir plus loin) pour que celles-ci se lèvent dans l'eau tandis que des plombs, autrefois des pierres, les maintiennent au fond.



Fosse : site sous-marin le plus profond dans son environnement proche, approprié notamment à la pêche ou au mouillage.

Fouane, Fouenne : broche double ou triple, dardée, emmanchée sur une perche, dont on explore les *éves* (voir plus haut) à la recherche de tourteaux ou de homards, et dont on perce les poissons qu'on aperçoit au fond de l'eau. Cf. en français régulier *fouine*.

Funin, ou Furin : cordage à fonction de liaison. Cf. le vieux-français *fune*, du latin *funis*.



Gofiche : coquille Saint-Jacques, *Pecten maximus*. Terme qui désigne aussi l'ormeau, ou oreille de mer, *Haliotis tuberculata tuberculata* L., Etymologie obscure.

Hâ : espèce de "chien de mer", terme générique qui correspond à plusieurs espèces de petits requins. Celui qu'on distingue en Normandie sous le nom de *hâ*, est le *galeorhinus galeus*.



Hain ou haim : hameçon, du latin *hamus*.

Hareng : se prononce par une forte aspiration initiale, *rhareng*.

Homard : se prononce par une forte aspiration initiale, *rhomard*.

Horfis : se prononce par une forte aspiration initiale, *rhorfis*. Du Danemark à l'Angleterre et à la Normandie, c'est le *hoornfisch*, le « poisson à corne », ou *garfisch*.

Manne : Grand panier d'osier de forme rectangulaire, cylindrique ou tronconique, muni de deux anses, qui sert à transporter divers objets. Une *manne de poissons*. Étymologie : *manne*, néerlandais.



Möve : mouette, petite mouette, Cf. vieil angl. *maew* et dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon (XIII^e s.) *mauve*.

Luquière : *rêts* (voir plus loin) ou filets de pêche tendus par *picoteux* (voir plus loin) à marée baissante pour la pêche au poisson plat (plies, picots, soles, limandes, barbues, turbots). Origine incertaine, probablement : *rêts* à la mode de Luc-sur-Mer.

Macrè, pluriel *Macaria* : maquereau.

Marander : mettre des rets à la mer pour pêcher de marée baissante.

Noe, ou Noue : dépression entre des plateaux rocheux sous-marins, ou mare profonde de basse-mer que l'on ne peut franchir qu'à la nage. Terme spécifique à la toponymie du plateau rocheux maritime de la région de Caen. Cf. *noue*, bas-fond marécageux. Du vieux-français *nage*, issu du latin *natare*.

Peille : petite ligne de fin cordage servant à gréer les *hains* sur l'*appelet*, longue d'une demi-brasse à une brasse selon les espèces de poissons recherchées.

Peuque : pieuvre, du latin *polypus*, qui a donné « poulpe » en français standard (cf. B.O.N. n° 42, juin 2013).

Plie : autrement nommée *Carrelet*. Poisson plat à corps ovale dont les deux yeux sont situés sur le côté droit, après migration de l'œil gauche vers le côté droit. Le côté gauche, aveugle, est blanc, et s'applique au fond de la mer, la face oculée, droite, est brune avec des tâches jaune-orange. La bouche, terminale, est fendue jusqu'au tiers antérieur de l'œil. Les écailles sont petites et lisses.



Picot 1 : filet plombé, autrefois pierré, et flotté, en usage en Basse-Normandie pour la pêche au poisson plat sur sable. Dérivé de « pic », car on « pique » le fond après avoir tendu le filet à marée baissante afin de faire fuir le poisson qui se protège en s'enfouissant dans le sable.

Picot 2 : variété de *plie* inversée, aux yeux situés à gauche, qui remonte volontiers le cours des rivières et ruisseaux côtiers.

Picoteux : bateau de pêche côtière, de treize pieds à quinze pieds de longueur, à l'avant et l'arrière rebondis pour *soulayer* au franchissement des vagues en rouleaux déferlant sur les plages; au fond composé d'une forte semelle composée d'une ou deux pièces de bois, se prêtant ainsi à être *amonté* sur rouleaux de bois; bordé à *clin*; armé par trois hommes à l'aviron; mâté d'un mât amovible supportant une voile grée au tiers; spécifique à la côte de Basse Normandie et aux environs de Caen. Terme dérivé de *picot*.



Poupard : autre nom local du tourteau.

Ramander des rets : Réparer des filets en reconstituant le réseau de mailles.

Ran : coquillage connu ailleurs sous le nom de *bulot* ou *buccin*, *Buccinum undatum* (Linné 1758). Vidé du mollusque qui a produit la coquille, le ran offre un habitat aux *bernards l'ermite*, ou *pagure* (*Pagurus bernhardus*), crustacés qui ressemblent à de petits homards avec leur huit pattes et leurs deux pinces, au ventre mou qu'ils cherchent à protéger par cette coquille. Mot d'origine inconnue.

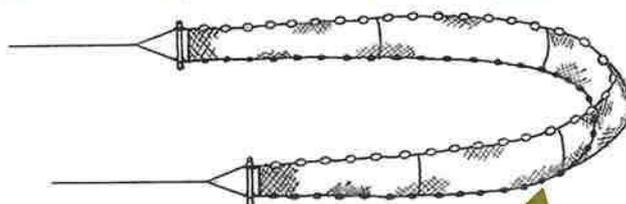


Rets : terme générique, au pluriel, pour désigner toute espèce de filets. Du latin *retis*.

Salicoque : autre nom de la crevette, connu à Bernières mais peu usité. Origine : « saillir », au sens de sauter, et « coque ».

Sansonnet : espèce de petit maquereau, à la chair très appréciée; se pêche surtout en mai-juin, plus rarement en juillet.

Senne ou **Seine**: nappe de filet simple qu'on met à l'eau depuis un *picoteux* à marée baissante, tenue ouverte par un bâton à chaque extrémité, et qu'on hale vers un



rivage de sable par deux cordages formant ainsi une poche, pour pêcher toute espèce de poisson qui s'y trouve enserré. Cf. le générique en français courant *senne*. Dérivé du latin *sagena*, au même sens.

Tessure : ensemble de plusieurs *appelets* ou *rets* joints les uns aux autres.

Turlutte : petit engin de pêche en mer formé d'une tige de métal armée d'un groupe de *hains* disposés en couronne, remorqué par une embarcation au bout d'une ligne, tournoyant sous l'effet de la vitesse, afin d'attirer le maquereau.

Varangue : Pièce de charpente qui unit par le bas deux couples ou membres qui se font face et les assemble à la contre-queue sur laquelle elle est à cheval. Des *anguillers* sont pratiqués à leur pied pour faciliter l'écoulement d'eau. Provient de l'ancien scandinave *wrong*.

Vrâ : varech, algues brunes (laminaires, fucus) arrachées au rocher, et autres débris échoués sur la rive par la mer. Du nordique *vágrek*. Cf. l'anglais *wreck*, épave. Pour le « droit de varech », Cf. *l'Ordonnance de la Marine*, de Colbert et la *Coutume de Normandie*.

Références et termes de comparaison

Les références, étymologies et termes de comparaison sont puisés dans les ouvrages suivants :

* Colbert Jean-Baptiste : *Ordonnance de la Marine*, 1681

Coutume de Normandie

Trésor de la Langue Française informatisé, CNRS Édition

*Le Maître Franck, *Dictionnaire jersiais-français*, Jersey, Don Balleine Trust, 1966

* Duhamel du Monceau, *Traité des Pesches*, Collection *Description des arts et métiers*, Tome V, Académie des sciences, Neuchâtel, 1776, cité d'après la version numérique établie par le Conservatoire National des Arts et métiers, Paris.

* Brasseur P. *Atlas linguistique et ethnographique de la France Normandie*, CNRS Editions

Vol 1-Travaux agricoles, 1980. *Vol 2 : La flore, le temps, les animaux sauvages, la basse-cour*, 1984- *Vol 3-L'élevage, la maison*, 1997

* Lepelley, René : *Calvados, qui es-tu, d'où viens-tu ? (ou le nom du Calvados)*, éd. Charles Corlet, 1990

* Lepelley René : *Espèces marines de Normandie. Appellations locales (avec la collaboration du Professeur Francis Bénard)*, éd. Charles Corlet, mai 2005 [reprise partielle du *Vocabulaire des côtes du département de la Manche*].

Faits divers à Bernières

Septembre 1902 Bureau de Poste : Par arrêté en date d'hier, du sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, la création d'un bureau de Poste est autorisée dans cette commune.

Août 1905 Cabines : (petit épisode rapporté et souvent renouvelé depuis !) : Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs restés inconnus ont fracturé huit cabines et jeté à la mer les objets qu'elles contenaient. Heureusement, les cabines ne renfermaient aucun objet précieux. Le préjudice causé est de 200 francs environ. Une enquête est ouverte...

Juillet 1925 Un squalo sur la côte : Un marsouin, du poids de 610 kilos environ et portant des traces de six blessures, s'est échoué cet après-midi sur la plage de Bernières. Après avoir fait l'objet de la curiosité des baigneurs, il a été dépecé sur place par des amateurs de chair marine...

Avril 1926 Elections municipales : L'autre dimanche ont eu lieu à Bernières-sur-Mer des élections municipales partielles. Il s'agissait de remplacer M. Paul Tesnière, maire, décédé, et un conseiller municipal dans l'impossibilité de siéger.

Par 175 voix sur 196 votants (Ndlr, les femmes n'avaient pas encore le droit de vote), M. Louis Tesnière a été élu en ballottage pour le second siège ...

Janvier 1941 : Cabines : Avis aux contribuables. Les conseillers municipaux de Courseulles, de Bernières et de Saint-Aubin, ont décidé, dans une réunion récente, de ne pas faire payer la taxe d'emplacement des cabines pour 1940.

VALERIE CHAUSSURES



Homme-Femme

13 rue de la mer à Courseulles-sur-mer
Tél/Fax 02 31 37 99 62
Site : www.valerie-chaussures.com



BURES
FLEURS



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer
☎ 02 31 97 33 07

L'AIR MARIN

Déco • Carterie

- Vêtements : femme, homme et enfant
- Chaussures • Accessoires



26 rue Pasteur
14750 Saint-Aubin-sur-Mer 02.31.97.26.36

Enfance, culture, prévention des risques.
Et si l'éducation était la meilleure arme pour affronter l'avenir ?!



www.agissons-pour-l-education.fr
FAVORISER L'EDUCATION POUR TOUS

→ Élèves, parents, enseignants, des solutions éducatives pour tous les âges.

Parlons-en.

Délégation conseil MAIF proche de chez vous

7 rue Docteur Laennec à Hérouville-Saint-Clair
tél. : 02 31 06 63 00

www.maif.fr/solutionseducatives



Encadrement sur mesure, conseils.

 Cadrès Créations
ENCADREMENTS

mardi, mercredi, jeudi : 14h30 - 19H00

vendredi, samedi :

10H00 - 12H30 - 14H30 - 19H00

BASILIQUE

PLACE ATTELIER PHARMACIE
GEORGES LESAGE

.02 31 77 21 03. 1, place Georges Lesage 14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

06 21 06 85 31 guylaine.hauvel@orange.fr



AU P'TIT PRIMEUR
LIVRAISON A DOMICILE
Fruits, légumes et crèmerie
Produits du terroir
Plats cuisinés à emporter

du Mardi 7h30
au Dimanche 13h30

Bourg de Bernières sur mer
Près du cabinet médical
02.31.36.32.28

MENUISERIES



Portes - Fenêtres - Stores
Volets - Portails - Clôtures

168, rue du Général Leclerc - 14990 Bernières-sur-mer
02 31 97 48 33

06 08 10 13 63

Tapisserie, Agencement, Décoration

Met ses compétences à votre disposition



Tenture murale, confection de rideaux,
voltage et stores, réfection de sièges,
vente de tissus, meubles et objets de
décoration.

127, rue du Maréchal Foch 14990 BERNIERES S MER

Tél.: 02.31.96.69.77 Fax: 02.31.96.60.07



**S.A.R.L. GARAGE
M. THOMAS**
Agent



www.garagerenault-bernieres.com

Route de Courseulles • 14990 Bernières-sur-mer • Tél. 02 31 96 45 43

Beaudoux

www.pulsat.fr

IMAGE - SON - ELECTROMENAGER ANTENNES - 400 M2 D'EXPOSITION



Z.I ROUTE DE REVIERS

Face déchetterie

14470 COURSEULLES SUR MER

Tél. 02 31 37 91 40

1er MAGASIN **PULSAT** du CALVADOS

www.pulsat.fr

beaudoux.sarl@wanadoo.fr

LE GRANNONA
CRÊPERIE - GRILL

12 PLACE DU 6 JUIN
14990 BERNIÈRES S/MER

02 31 37 19 48
GRANNONA14@GMAIL.COM



Hair Marine

Espace Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

Journée continue Vendredi et Samedi

5, rue Abbé Blin - 14990 Bernières sur Mer
Tél. 02 31 36 08 66

CAFÉ - TABAC - PRESSE

M. et Mme LOUIS

Bar du Centre



14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83

**Une agence Bleu Marine Immobilier
près de chez vous**



à **BERNIÈRES-SUR-MER**
85, rue Victor Tesnière
Tél. 02 31 36 00 10

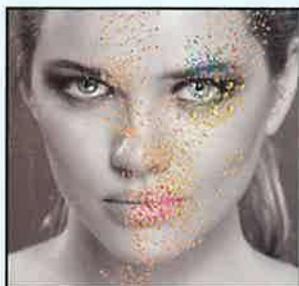


Visitez notre site : www.bleumarineimmobilier.fr

Ecole d'équitation & poney-club

Promenade chevaux, poneys
Pension chevaux, poneys

11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 80 - 06 12 60 47 81
Située à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public



SIÈGE SOCIAL - STUDIO - IMPRIMERIE



ANQUETIL

16, Avenue de Suède - B.P. 97
14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU
Tél. : 02 31 69 04 26
Fax : 02 31 69 37 30
E-mail : anquetil@imprimerie-anquetil.fr
www.imprimerie-anquetil.fr



NOS LABELS ET CERTIFICATIONS

